

L'IMAGE D'ISRAËL DANS L'OPINION OCCIDENTALE : UNE LENTE DÉGRADATION

MOYEN-ORIENT

GÉOPOLITIQUE, GÉOÉCONOMIE, GÉOSTRATÉGIE ET SOCIÉTÉS DU MONDE ARABO-MUSULMAN

Magazine bimestriel • Numéro 07

Août-Septembre 2010 • 10,95 €

ALGÉRIE

UNE TRANSITION SANS FINS

YÉMEN

*Entre trafics
et terrorisme*

IRAK

*Retour sur la
naissance d'un État*

SAHARA

*L'oasis mythique
de Koufra*

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC YASMINA KHADRA

L'Algérie et le Moyen-Orient

M 07419 - 7 - F - 10,95 € - RD



CANADA : 15,95 CAD • ÉTATS-UNIS : 18,50 \$ • SUISSE : 20 CHF • ALLEMAGNE/BELGIQUE/GRÈCE/PORTUGAL : 12 EUR • AUTRICHE : 12,50 EUR
CAMBODGE/CÔTE D'IVOIRE/GABON/SÉNÉGAL : 7500 CFA • MAROC : 130 MAD • DOM : 10,95 EUR • POLYNÉSIE FRANÇAISE/NOUVELLE-CALÉDONIE : 1300 CFP

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

Tous les deux mois, découvrez les meilleures analyses sur le Moyen-Orient accompagnées de cartes et illustrations.

ABONNEMENT 1 AN

~~66€~~

40€

Soit plus de 40% d'économie

ABONNEMENT 2 ANS

~~132€~~

70€

Soit près de 50% d'économie



**JE CHOISIS
MA FORMULE**

ABONNEMENT

1 AN

SOIT 6 NUMÉROS
(port compris)

- France métropolitaine : 40 €
- Europe/DOM-TOM : 50 €
- Reste du monde : 60 €

ABONNEMENT

2 ANS

SOIT 12 NUMÉROS
(port compris)

- France métropolitaine : 70 €
- Europe/DOM-TOM : 90 €
- Reste du monde : 110 €

MES COORDONNÉES

M. M^{me} M^{lle} Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Pays _____

Téléphone _____

E-mail _____

JE RÉGLE MON (MES) ABONNEMENT(S) PAR :

chèque bancaire ou postal, libellé en euros (à l'ordre d'AREION)

par carte bancaire (VISA/ Mastercard)

N° de carte ____/____/____/____

Date d'expiration ____/____

Cryptogramme ____

(3 derniers chiffres au dos de la CB)

Date et signature (obligatoires)

À renvoyer par courrier à : AREION Group, Moyens-Orient, 88 rue de Lille, 75007 PARIS (France)

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Les renseignements demandés sont réservés au traitement de votre commande. Par notre intermédiaire, vous n'êtes pas amené à recevoir de propositions émanant d'autres sociétés. Offres valables jusqu'au 30 septembre 2010

Sommaire

Moyen-Orient n°7 • Août-Septembre 2010

- 6 Regard de Yasmina Khadra sur l'Algérie et le Moyen-Orient
- 11 Agenda - Actualités

DOSSIER ALGÉRIE 15

- 16 Repères Algérie : Cartographie
- 18 L'islamisme algérien : de la réconciliation à l'échec de la participation politique
Amel Boubekeur
- 24 « La souveraineté politique du pays n'a jamais été aussi compromise »
Rencontre avec Saïd Sadi
- 26 L'économie algérienne : un modèle de croissance incertain
Mihoub Mezouaghi
- 32 La rente pétrolière source de violences pour l'Algérie
Entretien avec Luis Martínez
- 37 Repères Algérie : Adhésion à l'OMC
Mehdi Abbas
- 41 Politique étrangère : sortir le régime de l'isolement, ancrer le pays dans la dépendance
Miloud Chennoufi
- 46 La société algérienne au miroir des migrations chinoises
Farida Souïah
- 53 Les relations franco-algériennes
Entretien avec Florence Beaugé

GÉOPOLITIQUE 58

- 58 L'image d'Israël dans l'opinion occidentale : une lente dégradation
Sébastien Bousois
- 64 Yémen : comment lutter contre l'instabilité ?
Amaud Lafolie

EN BREF 69

GÉOÉCONOMIE 72

- 72 La gestion des déchets au Caire, ou quand les « chiffonniers » s'allient au secteur privé
Lise Debout

VILLES 78

- 82 Ville étape au cœur du Sahara : l'oasis de Koufra
Olivier Plietz

HIÉR 86

- 86 Irak : d'un mandat à l'autre
Pierre-Jean Luizard

LIVRES • WEB 94

15



58



72



78



86





ALGÉRIE

Une transition sans fins

Dix ans après la fin de la décennie de violence qu'a connue le pays, où en est l'Algérie ? Même si l'islamisme modéré participe au jeu politique (p. 18), la dépendance à la rente pétrolière (p. 24 et 32) a grandement entravé toutes les réformes économiques du pays (p. 26), retardé son adhésion à l'OMC (p. 37) et dicté sa politique étrangère (p. 41), y compris le développement de ses relations économiques avec Pékin (p. 46). Quant aux relations avec Paris, la normalisation se fait attendre, au grand dam des Algériens qui voudraient surmonter ce passé douloureux (p. 53).



© AFP/PhotoFayez Nuriddine

La société algérienne *au miroir des migrations chinoises*

Il y aurait aujourd'hui entre 45 000 et 100 000 migrants chinois en Algérie venus travailler pour les entreprises de BTP chinoises sur les grands chantiers de construction (hôtels, logements, autoroutes, etc.). Comment s'insèrent-ils dans ce pays d'émigration ? Et quel regard portent les Algériens sur ces « étrangers » ?

Les années 2000 marquent le renouveau de l'immigration en Algérie. Une enquête effectuée en 2009 par le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) estime qu'il y avait 325 000 immigrés dans le pays en 2008. L'accroissement est notable puisque la population étrangère était estimée à 113 000 en 1998 par le même centre de recherche algérois. Parmi ces immigrés, c'est la part de travailleurs étrangers qui connaît la plus nette augmentation. Selon l'ANEM, l'Agence nationale de l'emploi algérienne, 40 % de ces travailleurs étrangers

sont chinois. Ils sont pour la plupart employés par l'une des 18 entreprises de BTP chinoises opérant en Algérie. En effet, ces entreprises ont obtenu des contrats privés et publics majeurs, parmi lesquels on compte la construction de 600 km d'autoroute confiée en 2006 au consortium CITIC-CRCC pour plus de 6 milliards de dollars, la réalisation d'un réseau de transfert des eaux souterraines de 750 km obtenue par le groupement CGC-SIPSC pour 2 milliards de dollars, ou encore le contrat de 3,5 milliards de dollars pour l'aménagement d'un chemin de fer remporté par CCECC.



© AFP Photo/Fayez Nureldine

Chantier d'un centre commercial réalisé par des Chinois à Alger, en 2006.

Les facteurs de l'émergence de l'immigration chinoise en Algérie

Cette nouvelle migration est favorisée par l'évolution du contexte algérien au début des années 2000. On note, tout d'abord, un apaisement des violences islamistes à la suite de la reddition de l'Armée islamique du salut en 2002 et de la défaite du Groupe islamique armé (GIA). Bien que des groupes islamistes armés, tels qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique, maintiennent leurs activités, les violences sont désormais résiduelles. Si cet apaisement rend ces migrations possibles, il ne suffit pas à les expliquer. De nombreux facteurs ont concouru au renouveau de l'immigration, notamment chinoise, en Algérie. Le taux de croissance vigoureux du pays durant la décennie 2000, dû principalement à la hausse du prix du pétrole, a fortement augmenté le budget de l'État algérien, permettant de financer des projets de grande ampleur. Aussi, deux plans de relance économique de plus de 200 milliards de dollars ont été lancés en 2001 et 2006 afin d'améliorer les infrastructures du pays et de faire face à la pénurie de logements. À ce titre, l'un des projets phares du président Bouteflika est la construction d'« un million de logements ». Enfin, la libéralisation de l'économie algérienne a conduit, d'une part, à la privatisation et à la restructuration

des entreprises nationales de BTP et, d'autre part, à l'ouverture des marchés algériens aux entreprises étrangères, qui ont ainsi pu répondre aux appels d'offres émis dans le cadre des plans de relance. Les entreprises chinoises ont remporté de nombreux contrats, car elles sont plus compétitives que les entreprises occidentales en matière de coût et plus rapides dans l'exécution des travaux que les entreprises algériennes. En outre, leurs réalisations sont jugées de qualité supérieure à celle des entreprises turques et locales. Notons néanmoins que des scandales de corruption ont impliqué des entreprises chinoises qui auraient versé des pots-de-vin à des partis algériens afin d'obtenir des marchés. Le sous-directeur de la société chinoise CITIC-CICC, chargée de la réalisation d'un tronçon de l'autoroute Est-Ouest, a, par exemple, été condamné à un an de prison avec sursis pour tentative de corruption.

Ainsi, c'est grâce aux contrats majeurs obtenus par des compagnies chinoises que les migrants chinois ont fait leur apparition dans le paysage urbain algérien. En effet, les entreprises importent leurs moyens de production, y compris la main-d'œuvre, même si les lois algériennes les obligent à privilégier l'emploi local. Selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, « les permis de travail ne sont délivrés par l'administration algérienne au profit de la main-d'œuvre étrangère que dans les cas où les spécialités concernées ne sont pas

disponibles au niveau national » et « un cahier des charges est imposé aux entreprises étrangères pour former la main-d'œuvre locale dans les spécialités faisant défaut en Algérie ». Pourtant, Naïma, directrice d'un bureau d'étude d'architecture et de génie civil qui suit des travaux réalisés par les Chinois, affirme qu'« il y a très peu d'employés algériens dans les entreprises chinoises et que ces derniers n'exercent jamais des postes à responsabilité, ce qui limite les possibilités du transfert de compétences » (1). Selon elle, les Chinois emploient uniquement des chauffeurs, des gardiens et des manœuvres algériens dans leurs chantiers. Il n'existe pas de données fiables concernant la création d'emploi pour les Algériens au sein des entreprises chinoises, ou encore concernant le transfert de compétences. À ce jour, les discours des entrepreneurs algériens et de l'État s'opposent sur cette question.

Au-delà de l'attractivité des marchés de travaux publics algériens ou de la spécificité du mode de production des entreprises chinoises, la présence de migrants chinois en Algérie s'inscrit dans le cadre de la politique africaine de Pékin et de ses investissements en Afrique autour de trois objectifs : s'approvisionner en matières premières, obtenir le soutien politique des pays africains au sein des instances internationales et accéder aux marchés africains comme nouveaux débouchés pour les produits chinois. L'Algérie a été l'un des pays africains particulièrement ciblés par la diplomatie pékinoise (cf. encadré p. 51). La présence d'entreprises, et par conséquent de migrants chinois, en Algérie pose la question de l'accueil réservé à ces « étranges étrangers » dans un pays au départ longtemps délaissé par les immigrés et où les jeunes souffrent encore d'un taux de chômage élevé.

Immigrer dans un pays d'émigration

De fait, l'Algérie, cette terre où les Européens représentaient pourtant jusqu'à 14 % de la population durant la période coloniale, s'est vidée peu à peu de ses étrangers. Beaucoup d'Européens la quittent au printemps et à l'été 1962 à la suite de la guerre d'indépendance. Ils sont accompagnés par 120 000 juifs d'Algérie, naturalisés français par le décret Crémieux (1870). Dès lors, la nation algérienne, qui se construit sur deux piliers : l'islam et l'arabité, a nié sa propre diversité, notamment son identité berbère. Une politique d'arabisation excessive est menée et conduit au départ des cadres de l'ex-URSS qui résident dans le pays. Durant les années 1990, les étrangers sont les cibles privilégiées des attentats perpétrés par les groupes islamistes, provoquant une nouvelle vague de départs. Dans son essai, *Poste restante : Alger. Lettre de colère à mes compatriotes* (Gallimard, 2006), l'auteur Boualem Sansal, se référant à cette période, décrit un pays dont le nom est synonyme de terreur que « les touristes évitent à toutes jambes » et où les Algériens se retrouvent « seuls, à tourner en rond ». Quant au journaliste Chawki Amari du quotidien algérien francophone *El-Watan* (3 mars 2007), il évoque un temps où « les Algériens étaient livrés à eux-mêmes, seuls dans un univers mononational [...], car personne n'estimait intelligent de vivre [...] [en Algérie] ».

Cet univers « mononational » explique leur surprise lors de l'arrivée des migrants chinois. À la fois troublés et fascinés par cette présence, ils se prononcent sur cet « Autre » arrivé de si loin : tout le monde a son mot à dire sur les Chinois, leur alimentation, leurs mœurs ou la manière dont ils travaillent. Les entretiens effectués auprès d'Algériens au sujet des migrants chinois sont marqués par la fascination et la surprise, voire le choc, qu'ont ressenti les premiers à l'apparition des seconds dans le paysage urbain. Le comportement des Chinois fait l'objet de minutieuses observations et toutes les personnes interrogées décrivent leurs attitudes très précisément, insistant sur leur « bizarrerie » et leur « étrangeté ». Ainsi, Moktaria, femme au foyer, déclare que jusqu'à ce jour, dix ans après l'apparition des premiers Chinois, elle ne pouvait s'empêcher de les « fixer ». Selon Hadj, l'attitude des Algériens n'a rien de surprenant. « [Ils] n'ont plus l'habitude depuis la décennie noire (2). Quand ils voient un étranger, ils sont surpris, choqués, parce qu'il n'y a plus d'étrangers ici. Quand ils ont vu des Chinois, ils les ont vus pour la première fois hors de la télé ; on ne connaissait que Bruce Lee, les gens étaient stupéfaits d'avoir des Chinois devant leurs yeux », a-t-il ajouté.

L'étonnement s'explique également par le fait que l'Algérie est avant tout un pays d'émigration : d'émigration structurelle ouvrière et organisée de la Première Guerre mondiale à 1974, d'émigration de regroupement familial dès 1974 et d'émigration des élites dans les années 1990. Aujourd'hui, l'Algérie reste un pays de départs légaux et illégaux. Les *harraga*, littéralement les « brûleurs », ces Algériens qui quittent leur pays sur des barques, sans passeport ni visa, au péril de leur vie, font la une des journaux. L'histoire migratoire algérienne a participé à la création

LES CHINOIS EN ALGÉRIE

Les conditions de travail des Chinois en Algérie sont difficiles. Qu'ils soient manœuvres, traducteurs, architectes ou cadres supérieurs, ils travaillent **sept jours sur sept**. Les horaires des cadres et du personnel de bureau oscillent, selon les entreprises, entre **huit et neuf heures quotidiennes** ; les chantiers fonctionnent 24 h sur 24, selon le système des trois-huit. En général, ils bénéficient d'**un mois de vacances en Chine** après avoir travaillé entre un an et deux ans en Algérie. Les cadres supérieurs et les dirigeants accumulent deux semaines de vacances pour un mois et demi passé en Algérie.

Les travailleurs chinois gagnent en Algérie **cinq à six fois plus** que ce qu'ils gagneraient en Chine (environ 400 euros pour les ouvriers). Leur salaire leur est versé en yuans en Chine, progressivement ou à la fin de leur contrat. En Algérie, les ouvriers bénéficient d'argent de poche (4000 dinars par mois, soit environ 40 euros) et la très grande majorité des migrants vivent dans des « **bases de vie** » constituées d'habitations provisoires, plus ou moins précaires selon les entreprises. Les dirigeants bénéficient de « **chalets** » individuels lorsqu'ils ne logent pas en ville, dans des villas, alors que les traducteurs, secrétaires et comptables sont de deux à quatre par chambre et que les ouvriers dorment dans de grands dortoirs. Les migrants chinois ne sont que très rarement autorisés à sortir de leurs bases de vie. Les cadres ou dirigeants, vivant en ville, ne sont pas pour autant autorisés à se déplacer seuls puisqu'un chauffeur les conduit de leur domicile aux chantiers.

d'images, de perceptions, de fantasmes, de mythes et de rêves. L'imaginaire migratoire algérien se cristallise autour du désir de partir. La présence effective de migrants sur le territoire ne suffit donc pas à restaurer l'image que les Algériens ont de leur pays et à modifier cet imaginaire. Pourtant, les raisons invoquées pour expliquer la présence des migrants chinois en Algérie donnent une image très positive du pays. La plupart des personnes interrogées ont ainsi présenté l'Algérie comme étant « la terre de toutes les opportunités » en insistant sur les bonnes conditions dans lesquelles vivent les Chinois. Ces derniers jouiraient d'une certaine « liberté ». Ils fréquenteraient des lieux que les Algériens ne fréquentent pas, car ils sont étrangers et n'ont ni « tabou » ni « contraintes ». Leur statut d'étranger leur permettrait de se soustraire aux pressions morales que les Algériens subissent. En outre, beaucoup d'Algériens sondés insistent sur les opportunités économiques qu'offre le pays et sur la réussite économique des migrants. Ces mêmes personnes interrogées sur leur projet migratoire insistent sur les opportunités existant à l'étranger et les difficultés à réussir dans leur propre pays. L'Algérie est alors décrite comme un pays riche au peuple pauvre, où les emplois ne profitent qu'à ceux qui disposent d'un capital social et d'un capital économique élevés. Les deux éléments les plus souvent mentionnés sont : l'incapacité d'obtenir son dû en Algérie et la *hogra*, littéralement le « mépris ». Ce terme est avant tout utilisé pour désigner l'attitude du gouvernement envers son peuple. Cependant, le sens du mot « *hogra* » est bien plus vaste. La *hogra* est un abus de pouvoir qui crée un sentiment de frustration et d'impuissance chez celui qui le subit. Enfin, la *hogra* signifie l'« injustice » et l'« impunité ».

Beaucoup d'Algériens opèrent donc une dichotomie stricte entre leur Algérie et celle des Chinois. Sans cette dichotomie, ils sont incapables de penser leur pays comme un pays d'accueil. L'une des rumeurs les plus prégnantes parmi les personnes questionnées est, à cet égard, assez révélatrice. Selon elles, les Chinois qui travaillent en Algérie seraient des prisonniers purgeant leur peine. Les Algériens incapables de concevoir l'attractivité de leur pays interprètent de fait la présence chinoise comme subie et relevant d'une peine de prison. Cette incapacité à se percevoir comme pays d'accueil révèle plus particulièrement le traumatisme laissé par l'« absence », pour reprendre la terminologie d'Abdelmalek Sayad, sociologue de l'émigration-immigration algérienne, de ceux qui ont quitté et quittent encore le pays.

Travailler dans un pays « où l'on ne travaille pas »

Au-delà du contexte migratoire particulier qui forge la perception des migrations chinoises, la présence des travailleurs chinois s'inscrit dans un contexte économique particulier. En effet, malgré un taux de croissance élevé, l'économie algérienne reste marquée par un taux de chômage très important, particulièrement parmi les jeunes. Selon l'Office national des statistiques (ONS), le taux de chômage était de 10,2 % fin 2009 et 75 % des chômeurs auraient moins de trente ans. De nombreux



Bab Ezzouar, dans la banlieue d'Alger, où vivent des commerçants et des travailleurs chinois.

économistes algériens critiquent ces données qu'ils estiment erronées, notamment car l'ONS considère que seulement 15 % des femmes sont actives. En outre, les statistiques incluent l'emploi dans la sphère informelle et les emplois temporaires même pour trois mois dans l'année. Si l'on ne s'en tient pas aux statistiques officielles, près de 30 % des jeunes sont au chômage. De plus, le salaire minimum algérien, l'équivalent de 120 euros, est approximativement quatre fois moins élevé que ce que les ouvriers chinois perçoivent. C'est pourquoi le recours à une main-d'œuvre étrangère suscite des interrogations.

Les premiers à revendiquer l'attribution de contrats de travaux publics à des entreprises nationales sont, sans surprise, les promoteurs immobiliers algériens. Ces derniers présentent les entreprises chinoises comme des concurrentes déloyales qui bénéficient d'aides de l'État en soudoyant les hommes politiques algériens. Cependant, leurs protestations peu structurées n'ont débouché, exception faite de quelques lettres ouvertes à la presse, sur aucune mobilisation collective. En outre, seules les entreprises chinoises sont présentées comme des concurrentes et non les travailleurs qu'elles emploient, notamment valorisés dans le discours des Algériens.

Les conditions de travail particulièrement rudes des ouvriers chinois (cf. encadré ci-contre) ont participé à la création d'un mythe en Algérie. La grande majorité des nationaux questionnés sur la présence chinoise associe spontanément le mot « chinois » au champ lexical du travail ou à des qualités liées au travail, telles que « persévérant », « sérieux », « assidu »,

« fiable », « rapide », « organisé », etc. Parfois, les qualités prêtées aux travailleurs chinois sont presque « surhumaines ». Ainsi, ils seraient infatigables et n'auraient pas besoin de se nourrir : « Les Chinois travaillent en accéléré, ils n'ont pas de temps de pause ou quoi que ce soit. Ils ne déjeunent pas. Ils travaillent jour et nuit », affirme une femme au foyer oranaise. La presse présente également les Chinois comme des surhommes (*El-Watan*, 30 avril 2005) : « Ils sont là. Ils marchent en groupe. Ils ne disent rien. Ils sont partout. Ils sont des milliers, certains affirment des millions. Toujours souriants, ils travaillent dur, mangent très peu, ne se plaignent jamais et ne demandent presque pas d'argent. C'est sûr, pour les Algériens, ils ne peuvent pas être des humains. »

La prégnance du mythe des travailleurs chinois explique leur succès dans le BTP, y compris auprès des particuliers qui les emploient au noir. Ce mythe serait incomplet sans un « antihéros » : le travailleur algérien. Quand le travailleur chinois est mythifié, le travailleur algérien est, *a contrario*, dévalorisé. Toutes les tares lui sont attribuées et il est décrit comme le strict opposé du travailleur chinois. Lorsqu'elles

mettent en avant la rapidité et le sérieux des Chinois, les personnes interrogées vilipendent la fainéantise et les tricheries des Algériens. Les médias participent à la création de cette opposition entre travailleurs algériens et chinois. Un journaliste d'*El-Watan* écrit, le 21 mars 2007 : « La différence est frappante entre des ouvriers autochtones et des expatriés chinois. Chez les premiers, c'est un miracle lorsque dans un groupe de dix personnes,

il y en a deux qui s'activent. *A contrario*, sur un chantier chinois, même les ombres travaillent ! Quand les uns privilégient les palabres, les autres préfèrent se concentrer sur l'œuvre. » Cette opposition est au cœur d'un certain nombre de plaisanteries. L'une d'entre elles raconte l'histoire d'un travailleur chinois qui tombe d'un échafaudage du septième étage. Malgré sa chute, il se relève, s'époussette et se remet au travail. Un travailleur algérien qui a assisté à la chute de son collègue s'est évanoui à cause du choc et a été hospitalisé durant une semaine...

Les hommes politiques, du président de la République aux *walis* (« préfet »), en passant par les ministres, mettent également en avant les qualités des Chinois, dévalorisant les travailleurs algériens. Certains qualifient même publiquement leurs concitoyens de « fainéants ». Le président, Abdelaziz Bouteflika, a déclaré en septembre 2008 (*Quotidien d'Oran*) : « Les Algériens sont fainéants, c'est pour ça que j'ai fait appel aux Chinois pour construire les logements et l'autoroute. » Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, lors d'une visite à

Bouira, dans le nord du pays, a affirmé qu'« un entrepreneur chinois travaille trois fois plus et mange trois fois moins qu'un entrepreneur de chez nous ». Des *walis* ont également mis en avant la valeur des travailleurs chinois, soulignant leur sérieux et leur volonté devant un parterre de travailleurs algériens. Les hommes politiques ne sont pas épargnés. Ali D., journaliste à *El-Watan* (28 avril 2007), a ironisé sur l'appel de la main-d'œuvre chinoise en suggérant de faire également appel à des hommes politiques chinois : « Pourquoi donc le président de la République, qui fait venir de si loin la main-d'œuvre chinoise pour réaliser son programme d'un million de logements d'ici à 2009, ne recourrait-il pas au même procédé pour remplacer certains responsables dont il est mécontent ? Si l'on s'en tient à cette logique, un responsable chinois doit également travailler trois fois plus tout en mangeant trois fois moins. »

L'État, principal maître d'œuvre des projets de réalisations chinoises, affiche toutefois une intransigeance particulière à l'égard des entrepreneurs chinois, notamment concernant les retards de livraison. Ces retards peuvent faire l'objet de débats

véhéments entre le gouvernement algérien et le gouvernement chinois. À titre d'exemple, en 2006, le *wali* de Sétif avait publiquement vilipendé l'entreprise chinoise chargée de la construction de logements sociaux dans sa *wilaya* (« département ») en raison du retard accumulé. Aussi, Ahmed Ouyahia, Premier ministre algérien (1995-1998, 2003-2006 et depuis 2008), avait-il interdit, en 2005, aux structures administratives de conclure des contrats

avec des groupes chinois intervenant dans les BTP, dont CSCEC (China State Construction Engineering Corporation). L'ambassadeur de Chine en Algérie était alors intervenu en faisant porter la responsabilité des retards aux « contraintes bureaucratiques algériennes ». En outre, le ministre du Travail, Tayeb Louh, n'a de cesse de minimiser le nombre de travailleurs étrangers en Algérie, insistant sur le pourcentage de travailleurs algériens employés par les entreprises chinoises et le transfert technologique entre les deux pays. Ce double discours de dévalorisation des travailleurs et des entreprises algériennes, d'une part, et d'intransigeance affichée à l'égard des entreprises chinoises, de l'autre, permet à l'État de légitimer son recours à la main-d'œuvre étrangère.

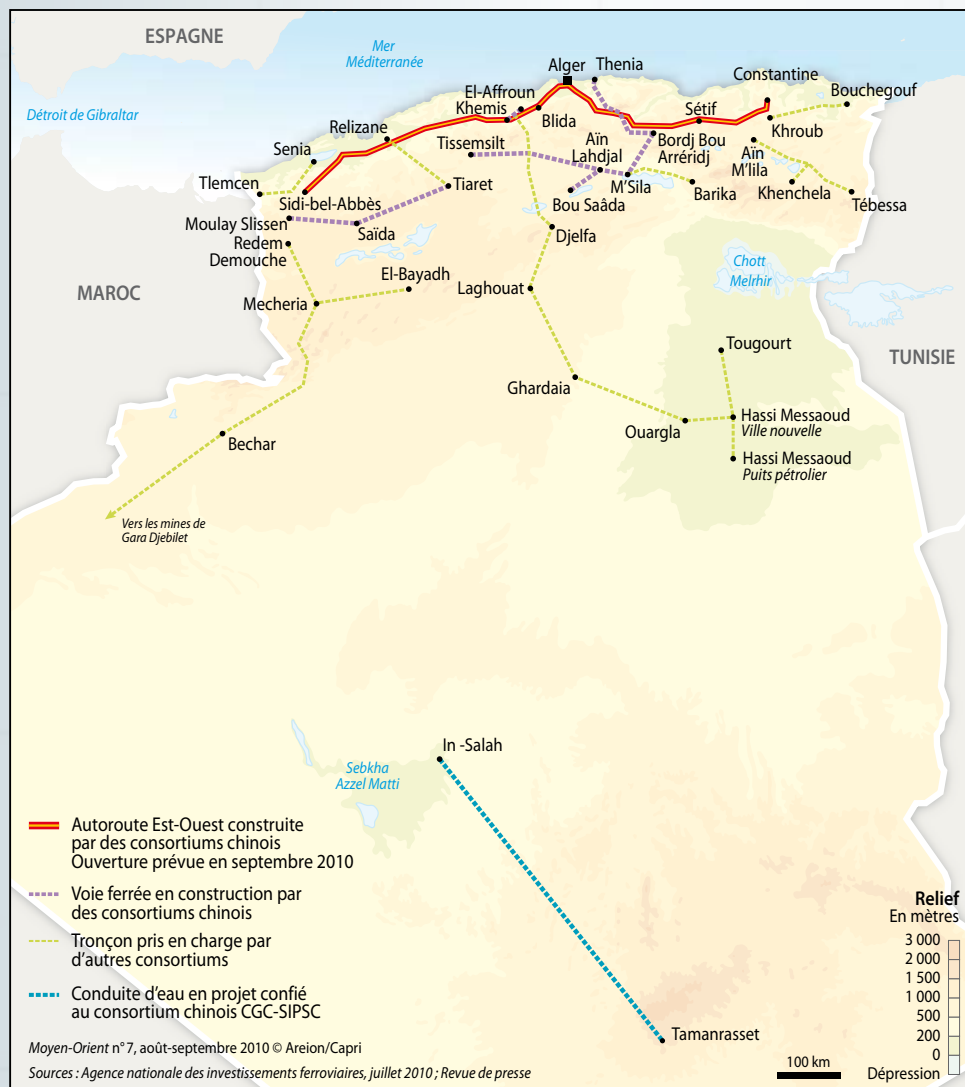
Les représentations des migrants chinois renvoient à l'image qu'ont les Algériens de leur identité de travailleurs. Elles rendent évidente la violence symbolique qu'ils subissent et la perpétuent en dévalorisant leur capacité de travail. Elles posent aussi la question du rapport entre gouvernants et gouvernés dans un



© AFP Photo/Fopez-Narredine

Les relations sino-algériennes

Comme dans le reste de l'Afrique, les échanges commerciaux et les investissements chinois ont nettement augmenté depuis une dizaine d'années en Algérie. Même si les principaux secteurs d'investissement restent les hydrocarbures et le BTP, les relations entre Alger et Pékin se développent dans tous les domaines économiques et sont, au niveau politique, plus anciennes que l'on croit.



La Chine est le premier État non arabe à avoir reconnu en 1958 le gouvernement provisoire de la République algérienne. À la suite de l'indépendance de l'Algérie en 1962, les relations diplomatiques entre les deux pays restent étroites, comme en témoignent de fréquentes rencontres bilatérales. Au début des années 2000, les relations sino-algériennes se sont renforcées. Les visites officielles des responsables des deux pays se sont multipliées et de nombreux accords ont été signés, notamment concernant l'entraide judiciaire et commerciale, la coopération économique et technique, ainsi que le renforcement du partenariat dans le domaine agricole. La Chine envisage également de consolider le partenariat dans le domaine de l'enseignement, car la barrière linguistique demeure un handicap pour les Chinois travaillant en Algérie.

Parallèlement, les échanges commerciaux sont passés de 290 millions de dollars en 2002 à 4,46 milliards en 2009. À titre de comparaison, ils ont atteint en 2009 entre la Chine et l'Afrique 107 milliards de dollars. Quant aux investissements chinois en Algérie, ils s'élèvent à 900 millions de dollars en 2009 selon l'ambassadeur de la République populaire dans le pays. Cette présence chinoise en Algérie ne se limite pas au secteur des hydrocarbures et des ressources minières (principaux postes d'investissements) ou encore au secteur du bâtiment. Des entreprises de téléphonie chinoises, Huawei et ZTE, sont également présentes dans le pays, tout comme des constructeurs automobiles.

La majorité des Chinois présents en Algérie travaille dans des entreprises de BTP, sur les grands chantiers d'infrastructures (cf. carte ci-contre). Leurs conditions de travail sont difficiles, ce qui n'est pas sans provoquer des protestations. Ainsi, en octobre 2008, une cinquantaine de travailleurs chinois de l'entreprise CITIC-CRCC ont entamé une marche sur la RN4, manifestant pour dénoncer le retard de paiement de leur salaire, le transfert d'argent à leur famille et leurs mauvaises conditions de vie. Or, les grèves chinoises en Algérie sont des affaires diplomatiques puisque comme le mentionne *El-Watan* (5 décembre 2005), « la Chine a présenté ses excuses et a parlé d'actes d'"anarchie". Les ouvriers coléreux ont été rapatriés et tout semble être rentré dans l'ordre ». Le rapatriement semble être l'un des moyens de gestion des conflits sociaux internes aux entreprises chinoises. Au vu de ces conditions, la question de leurs motivations se pose. Si l'argument financier reste primordial, les jeunes cadres chinois interrogés souhaitent également acquérir une expérience professionnelle et relever un défi.



Visite du président Bouteflika en Chine lors du sommet sino-africain organisé à Pékin, en novembre 2006. L'Algérie n'est pour la Chine que l'un des nombreux pays africains avec lesquels elle entretient d'intenses relations économiques.

© AFP/PhotoFriederich J. Brown



Boutique chinoise dans le centre d'Alger.

pays où les premiers peuvent ouvertement insulter les seconds. Ce mythe du « travailleur chinois » contribue à leur acceptation en Algérie. Cette acceptation est d'autant plus facile qu'ils vivent en parallèle de la société dans des « bases de vie » qu'ils ne sont exceptionnellement autorisés à quitter (cf. encadré p. 48).

Si les conflits physiques demeurent rares, on notera cependant l'assassinat d'un architecte chinois par un manœuvre algérien qui n'a pas supporté de se faire insulter par son supérieur asiatique, en mai 2008. L'activité commerciale des Chinois en Algérie peut également s'avérer plus problématique. Si les commerces chinois dans le pays sont peu nombreux, leur localisation en centre-ville ou sur les artères principales de la ville peut attiser la jalousie. Les commerces chinois sont facilement identifiables à leurs devantures ornées de caractères chinois, mais également à leurs produits à bas prix (principalement des couvertures, des draps, des nappes, etc.). Pourtant, leur présence est bien acceptée par leurs concurrents algériens, car en plus d'être détaillants, ils sont grossistes. Aussi, on peut trouver du « *made in China* » au même prix dans des commerces tenus par des Algériens. En outre, ils respectent les horaires d'ouverture locaux. Ainsi, ce ne sont pas les marchands algériens, mais plutôt les personnes de milieu défavorisé que la présence de ces commerçants venus de si loin dérange, comme en témoigne la rixe entre les commerçants chinois et les locaux dans la banlieue d'Alger en août 2010.

L'arrivée de migrants chinois dans les villes et les chantiers algériens au début des années 2000 est due à des facteurs multiples : apaisement de violences, vigueur du taux de croissance,

libéralisation du marché économique, plan de relance algérien et politique africaine de Pékin. Si elle atteste de changements positifs, la présence d'immigrés chinois dans un pays de départ, déshabitué à la présence étrangère et où le taux de chômage des jeunes demeure élevé, soulève des interrogations. La société algérienne actuelle peut se lire au miroir du discours sur les migrants chinois. Ces représentations révèlent l'incompréhension et la surprise des Algériens confrontés à ces « étrangers » à un moment où leur imaginaire migratoire reste marqué par le désir de partir. Quant aux représentations mythifiées des travailleurs chinois mis en opposition avec les travailleurs locaux, elles rendent évidente l'ambiguïté du statut du travail dans le pays. L'image positive des travailleurs chinois et la conviction partagée, tronquée par l'imaginaire migratoire du pays, que cette présence est provisoire, car nul ne voudrait s'installer dans ce pays, ont participé à l'acceptation de ces migrations. Cependant, au moment où la présence commerciale chinoise se consolide et alors que la Chine, par le biais de son ambassadeur à Alger, a déjà marqué son souhait de répondre aux appels d'offres lancés par l'Algérie dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, la question de l'acceptation de ces migrants par la population locale risque de se reposer. ■

FARIDA SOUIAH

NOTES

(1) Sauf mention contraire, entretiens réalisés par l'auteur en Algérie au printemps 2009.

(2) Désigne la période de la guerre civile durant les années 1990 opposant les islamistes aux forces armées algériennes.